



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC



ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 173-04-2025 VISANT À MODIFIER LE PLAN D'URBANISME N° 130-2022

Veillez prendre avis que le 5 mai 2025 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 163-04-2025.

Le règlement N° 173-04-2025 a pour objet de modifier le plan d'urbanisme N° 130-2022 afin d'y ajouter l'objectif d'aménagement de lutter contre les effets négatifs des îlots de chaleur urbains et ses moyens de mise en œuvre ainsi qu'une carte des îlots de chaleur urbains.

Ce règlement a reçu l'approbation de la MRC de Brome-Missisquoi le 20 mai 2025.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier